

**RETURN BIDS TO:  
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Réception des soumissions - TPSGC  
11, rue Laurier  
Place du Portage , Phase III  
Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Soumissions télécopier : (819) 997-9776  
Courriel ePost Connex :  
[tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidReceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:tpsgc.dgareceptiondessoumissions-abbidReceiving.pwgsc@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Innovation Procurement Directorate  
Direction des achats innovateurs  
Terrasses de la Chaudiere  
10, rue Wellington, Étage 4  
Gatineau, Québec  
K1A 0S5

<b>Title-Sujet</b> Système de détection et d'identification à distance (SDID)	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> W8476-18ADIS/B	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 005
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> W8476-18ADIS/B	<b>Date</b> 19 février 2020
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b>	
<b>File No. – N° de dossier</b> 010sl.W8476-18ADIS/B	<b>CCC No./N° CC – FMS NO. / N° VME</b>
<b>Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 2:00 PM on – le 31 mars 2020</b>	<b>Time Zone Fuseau horaire</b> Heure normale de l'Est HNE
<b>F.O.B. – F.A.B</b>  Plant-Usine : <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> April Campbell	<b>Buyer Id – Id de l'acheteur</b> 010sl
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> 613-858-9485	<b>FAX No. - N° de FAX</b>
<b>Destination of Goods, Services and Construction: Destinations des biens, services et construction :</b>  Specified Herein Précisé dans les présentes	

**Instructions : See Herein**

**Instructions : voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de telephone Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print)</b>	
<b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À RÉPONDRE AUX QUESTIONS**

**Référence :** *Volume 1 – Partie 4, Pièce jointe 2A, Description du test de laboratoire pour l'évaluation des offres du Système de détection et identification à distance (SDID)*  
*Volume 1 – Partie 4, Pièce jointe 2B à la Partie 4, Étape 5 – Essais en laboratoire par RDDC et Volume 2, Appendice AA Spécification des exigences du système (SESys)*  
*Volume 2, Appendice AA1 Liste des produits chimiques*

Q14 Le produit que nous proposerons possède une bibliothèque de produits chimiques que nous ne pourrions pas modifier avant le test de laboratoire de RDDC. Par exemple, la bibliothèque ne contient pas actuellement tous les simulateurs d'agents et les produits chimiques industriels toxiques (PCIT).

Serait-il possible de réviser le processus d'essais de RDDC pour :

- a. Réduire le nombre de simulateurs d'agents pour le test afin de tenir compte d'un pourcentage du nombre total et de calculer la cote au prorata en conséquence?
- b. La bibliothèque d'instruments ne comprend pas les PCIT. Les exigences peuvent-elles être modifiées de manière à ce que les PCIT puissent être inclus à la livraison, mais ne pas être obligatoires au moment du test?

R14 La possibilité de choisir entre une sélection de bibliothèques ou de listes d'agents de guerre chimique (CWA) et de PCIT est fondamentale pour les besoins du MDN. Le MDN comprend que les systèmes auront différentes méthodes pour fournir cette capacité et c'est pourquoi il n'a pas précisé de méthode particulière. Au moment de la présentation des soumissions, cette capacité peut être démontrée/vérifiée par un exposé narratif, comme le décrit la DP publiée.

- a. La modification du nombre de simulateurs d'agents potentiels utilisés lors du test de laboratoire pourrait compromettre la validité et l'équité du test, étant donné que jusqu'à cinq produits chimiques de la liste des huit produits, dont un blanc, seront utilisés lors des essais et que l'évaluation est basée sur ce nombre. Si un soumissionnaire ne dispose pas des spectres requis, le Canada peut l'aider à fournir les signatures à différentes résolutions spectrales, et également dans différents formats de données (fichiers texte ASCII, fichiers binaires, etc.).
- b. La détection d'au moins 10 PCIT figurant dans le tableau B de la pièce jointe AA3 de l'appendice AA de l'annexe A est une exigence obligatoire du MDN et doit être démontrée par un rapport de test lors de l'évaluation des soumissions.

Q15 Certaines des exigences obligatoires ne concernent pas la performance de détection de l'instrument et peuvent ne pas être disponibles au moment du test. Elles seraient toutefois faciles à mettre en œuvre au moment de la livraison. Est-il possible de revoir certaines exigences de telle sorte qu'elles ne soient obligatoires qu'au moment de la livraison?

A15 Grâce à des discussions avec nos opérateurs militaires, le Canada a produit un ensemble d'exigences et de méthodes de vérification par étapes qui permettent différents niveaux de

preuve à la clôture des soumissions et après l'attribution du contrat. Ces exigences consistent en des exigences physiques et de détection dont le MDN a besoin pour intégrer l'équipement dans les opérations. Les exigences et les niveaux de vérification sont censés permettre certaines modifications en vue de répondre aux exigences du Canada. Par exemple, de nombreuses caractéristiques physiques du système nécessitent une vérification de l'exposé narratif lors de l'évaluation des soumissions et une démonstration après l'attribution du contrat lors de l'examen de la qualification fonctionnelle.

**Référence :** *Volumes 1 et 2, Annexe D, Retombées industrielles et technologiques (RIT), Proposition de valeur, Modalités et conditions*

Q16 Aux fins des RIT des transactions à 100 % de VCC pour la valeur du contrat, si une société mère reçoit le contrat, ses filiales peuvent-elles contribuer aux transactions? Inversement, si la filiale reçoit le contrat, les transactions de sa société mère peuvent-elles contribuer à la valeur totale de VCC?

R16 Les transactions de RIT ont deux parties : donateur admissible et bénéficiaire.

La société considérée comme le donateur admissible peut être soit l'entrepreneur principal, soit toute société qui se qualifie selon la définition de donateur admissible figurant à la section 1.1.14 de l'annexe D : Modalités et conditions des RIT. Selon la définition, une entreprise qui fait partie de la famille de sociétés de l'entrepreneur principal est considérée comme donateur admissible. (Toutefois, veuillez noter que les filiales de l'entrepreneur, ou les filiales d'un donateur admissible, ne sont pas considérées comme des petites et moyennes entreprises, selon la définition figurant à la section 1.1.36 de l'annexe D : Modalités et conditions des RIT).

La société considérée comme le bénéficiaire est toute société qui répond à la définition du bénéficiaire figurant à la section 1.1.29 de l'annexe D : Modalités et conditions des RIT. L'entrepreneur principal peut être un bénéficiaire de transactions de RIT pour des activités commerciales et des investissements réalisés pour lui-même.

Toutes les transactions doivent répondre aux critères d'admissibilité des transactions décrits dans la section 8 de l'annexe D : Modalités et conditions des RIT.

FIN